



## Communiqué du SNTRS CGT

### Budget 2018 de la Recherche : où sont les hausses annoncées ?

Lors de la présentation du projet de budget 2018, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation a annoncé une hausse de 712 millions d'euros du Projet Loi Finances MIRES 2018, dont **501 millions d'euros reviendrait à la « recherche », dont 87 millions d'euros pour les organismes publics de recherche !**

**On a beaucoup de mal à retrouver cette « hausse » dans les « bleus » du projet de budget 2018** en particulier pour le **programme 172 de la MIRES** comprenant l'essentiel des organismes publics de recherche (CNRS, INSERM, INRA, INRIA, IRD, INED, IRSTEA), l'ANR, certains EPIC (CEA, BRGM, CIRAD, IFREMER) : ce budget augmente de **46 millions d'euros** (soit plus 0,9%) consistant essentiellement au **financement des mesures salariales de la Fonction Publique (PPCR)** et donc, de fait, il n'y a aucune augmentation de leurs moyens budgétaires pour assurer les besoins des laboratoires. Ceux-ci seront encore obligés d'aller chercher les crédits pour leur recherche auprès de l'ANR ou de candidater aux appels d'offres du PIA3 ! L'ANR voit son budget **augmenté de 134 millions d'euros (soit plus 22%)**, crédits qui, certes, iront en partie à la « recherche » mais sur des thèmes ciblés et pour uniquement les équipes lauréates au sein des laboratoires.

Une grande partie de cette « hausse » annoncée des crédits pour la recherche serait orientée vers l'aéronautique civile (Ariane 6) pour 135 millions d'euros ; vers le financement des grands instruments internationaux de recherche (160 millions d'euros), il s'agit d'argent qui n'ira pas directement aux laboratoires des organismes de recherche.

**Ce projet de budget est donc en grande partie fondé sur un leurre** par l'annonce de millions en plus « pour la recherche » alors que les crédits des organismes de recherche ne verront aucune hausse pour les laboratoires hormis les mesures salariales programmées !

Concernant l'emploi scientifique, **aucune création de poste pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche**, voire même une **baisse de postes pour certains EPST** (moins 30 postes titulaires en ETPT) se répartissant en **moins 21 au CNRS, moins 8 à l'INRA, moins 1 à l'INSERM compensés par plus 30 postes pour l'ANR !**

Les conditions d'exercice de la recherche publique ne cessent de se dégrader. Le choix de financer cette recherche quasi exclusivement sur contrats (ANR, PIA, ...) au détriment du financement récurrent des organismes obère très sérieusement l'avenir.

Avec ce budget 2018 de stagnation, le gouvernement continue sa politique d'abandon d'une politique de recherche à long terme. Cela va se traduire par encore plus d'austérité, de blocage de carrière, de recours à l'emploi précaire, de mal être au travail !

Le SNTRS-CGT revendique une augmentation significative du budget récurrent des organismes accompagné d'un plan pluriannuel de recrutement sur postes de fonctionnaires. Cela ne sera possible que par la mobilisation de l'ensemble de leurs personnels !

Villejuif le 12 octobre 2017